



Syndicat du Bassin versant de la Vouge

L'info eau du bassin de la Vouge

Janvier 2018 – N°41

Courriel : bassinvouge@orange.com
www.bassinvouge.com
www.facebook.com/syndicat.bassin.vouge

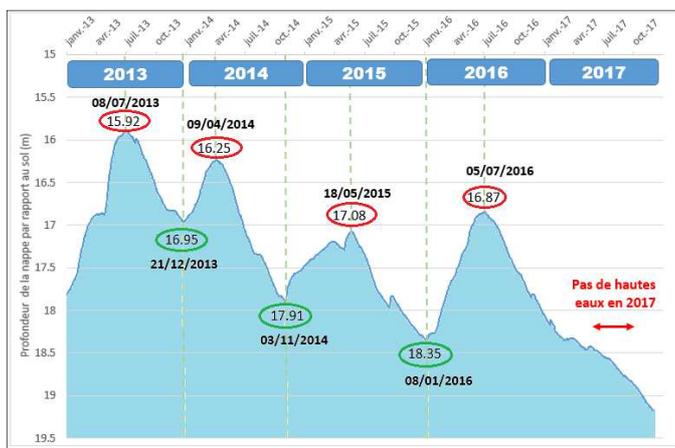


Commission Locale de l'Eau de la Vouge

2017 : Une première pour la nappe de Dijon Sud !

La nappe de Dijon Sud est connue pour sa stabilité et pour sa capacité à amortir les périodes de sécheresses. C'est notamment la raison pour laquelle cette ressource présente un caractère patrimonial au titre de l'Alimentation en Eau Potable. Mais 2017 a été une année inédite. En effet, en situation « normale », la nappe connaît deux phases successives, au cours d'une année : une période de recharge (les six premiers mois de l'année) et une période de vidange (les six derniers mois de l'année). Or, la nappe de Dijon Sud a été en vidange de juillet 2016 à décembre 2017 (soit 18 mois).

Le graphique ci-dessous montre les variations annuelles du niveau de la nappe entre 2013 et 2017, sur le piézomètre de référence de Chenôve, et illustre indubitablement la situation atypique de l'année 2017.



Et pourtant des prélèvements en baisse !

Le niveau piézométrique n'a pas été aussi bas depuis janvier 1998. Depuis cette date, le niveau global de la nappe a débuté une remontée progressive ; remontée due à la baisse généralisée des prélèvements.

Moyenne de prélèvement (tous usages : AEP, industrie, irrigation)	
1989-1997	5,19 Mm ³
1998-2015	2,45 Mm ³

Comme les chiffres le montrent, avant 1998, les volumes de pompage étaient deux fois supérieurs aux actuels et expliquaient, sans discussion aucune, le faible remplissage de l'aquifère et son corollaire, les débits extrêmement bas en été de la Cent Fonts (- de 120 l/s en août 1992).

Comment expliquer cette tendance à la baisse ?

L'absence de recharge de la nappe sur le premier semestre 2017 (comme attendu normalement) n'est donc pas due aux prélèvements (AEP, irrigation, industrie) puisque ces derniers sont stables depuis 2011 et
 Crédit photographique : Syndicat du Bassin versant de la Vouge

inférieurs à ce qu'ils étaient dans les décennies précédentes. Cette situation, pour le moins exceptionnelle, s'explique uniquement par le manque de précipitations observé au cours de l'hiver 2016-2017. En effet, le déficit pluviométrique sur l'année hydrologique qui va de septembre 2016 à août 2017, s'élève à 120 mm, soit presque deux mois de précipitations. Au moment où il aurait dû être constaté une recharge, la quasi-absence de précipitations empêchait celle-ci de débiter.

Un étiage inhabituel de la Cent Fonts

Cette chute du niveau piézométrique s'est fait ressentir sur le débit d'étiage de la Cent Fonts (exutoire de la nappe superficielle de Dijon Sud) durant l'été.

Dès le mois de juin 2017, le débit relevé à la station hydrométrique de Saulon la Rue a fortement chuté et est resté toujours en deçà des 180 l/s jusqu'à fin novembre. Malgré un été où la pluviométrie a été sensiblement proche des moyennes saisonnières, le débit moyen de la rivière a inexorablement baissé pour atteindre son plus bas niveau fin août (- de 150 l/s).

Ce constat a amené le Préfet à prendre plusieurs arrêtés de limitations d'usages, pour la première fois depuis l'instauration des seuils d'alerte en Côte d'Or en 2002, sur le bassin composé de la Cent Fonts et de la nappe de Dijon Sud.

AP Cadre	23/06/2017	30/06/2017	20/07/2017	10/08/2017	24/08/2017
29/06/2015					
Cent Fonts	Alerte	Alerte renforcée	RAS	Alerte	Alerte

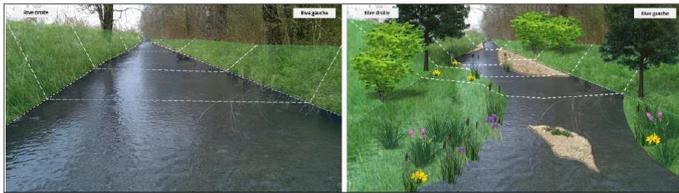
Il faut noter que jusqu'alors ce bassin était le seul dans le département qui n'avait jamais été concerné par les obligations de restreindre les usages de l'eau en été. Ceci doit naturellement nous interroger collectivement sur la disponibilité de la ressource dans les années à venir et sur son utilisation la plus pertinente.

Les solutions aux conséquences du changement climatique doivent être appréhendées et pensées dès aujourd'hui. Le gâteau et les parts à disposition des différents acteurs se réduisent inexorablement. Au moment où ces lignes sont écrites, la pluie a refait son retour en abondance et a enfin inversé la tendance ! Toutefois n'est-ce pas dans ces moments où la tension est retombée que nous devons tous nous retrouver afin de proposer les actions qui permettront d'atténuer autant que faire se peut les modifications du climat ?

Ici où là, et sans être exhaustif, des réflexions se portent sur la désimperméabilisation des sols, sur la création de bassin de stockage des eaux, sur la modification de la morphologie des rivières Voici, la base sur laquelle l'ensemble des acteurs aura à se pencher !

La Cent Fonts et le changement climatique

Afin de tamponner les effets du changement climatique (voir page précédente), une action de restauration de la morphologie de la Cent Fonts est actuellement conduite par le SBV. En effet, il est à craindre la diminution des débits d'étiage de la rivière année après année ; la prise d'arrêtés sécheresse serait de plus en plus fréquente du fait de l'atteinte récurrente du Débit Minimum Biologique¹ (DMB) de cette rivière fixé à 170 l/s. A long terme, les prélèvements notamment pour l'Alimentation en Eau Potable pourraient être réduits afin de garantir ce DMB. Or, la valeur de ce débit est directement induite par la morphologie du cours d'eau. Ainsi, plus le faciès de la rivière ressemble à celui d'un fossé, plus le débit, qui doit y transiter, sera important.



Comme vous pouvez le constater dans ce schéma de principe, l'objectif de l'opération de restauration morphologique est la réduction du lit d'étiage de la Cent Fonts. Cette intervention, sur un linéaire de 1 800 mètres entre les moulins des Etangs et Bruet, permettra d'augmenter la ligne d'eau de la rivière durant les basses eaux et ainsi pouvoir diminuer ultérieurement la valeur du DMB. Il est important de noter que les travaux sur le lit d'étiage n'auront aucune conséquence sur le risque d'inondation, dès lors où les berges seront également retouchées afin d'obtenir un débit de plein bord identique à celui qu'il était auparavant.

La continuité restaurée !

Toujours dans l'idée d'améliorer la qualité habituelle de la Cent Fonts naturelle (tronçon le plus préservé du bassin versant de la Vouge), trois ouvrages hydrauliques constituant des obstacles certains à la continuité biologique² ont ou seront équipés afin de la restaurer. En octobre 2014, les travaux d'aménagement d'une passe à poissons sur le moulin des Etangs à Fénay se sont achevés (voir l'Infeau n°35).



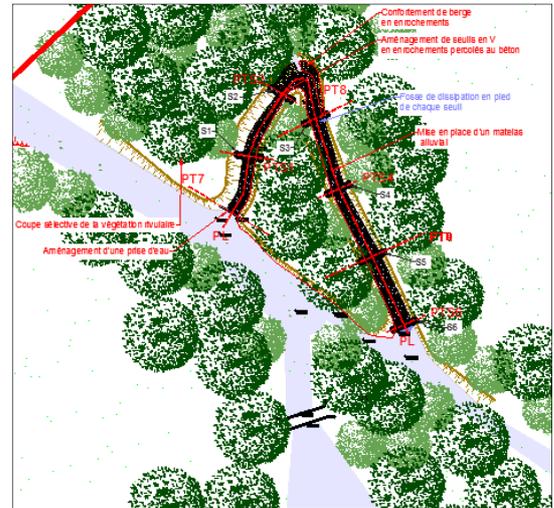
La passe à poissons sur le moulin des Etangs

¹ Débit minimum à conserver dans le lit d'un cours d'eau afin de garantir en permanence la vie, la reproduction et la circulation des espèces aquatiques

² Libre circulation de la faune aquatique

En août 2017, le réaménagement du chenal de restitution existant couplé à une ouverture des vannes en période de reproduction piscicole ont été effectués sur le moulin aux Moines à Saulon la Chapelle (voir l'Infeau n°40).

En 2018, sera venu le tour du moulin Bruet à Saulon la Rue sur lequel seront réalisés des travaux de restauration de la rivière de contournement.



Tracé de la rivière de contournement en amont du Min Bruet

Au terme de cette opération, la continuité piscicole sera assurée sur l'ensemble de la Cent Fonts naturelle. Associées au projet de réaménagement morphologique de la rivière sur près de 2 km, les restaurations des continuités permettront d'appréhender plus sereinement les conséquences des baisses de débit de la Cent Fonts en période estivale.

Toutefois, il reste certain qu'elles ne pourront pas seules résoudre l'ensemble des problèmes qui ne manqueront pas d'apparaître dans les prochaines années. Aussi, et afin de préparer au mieux l'avenir de notre territoire, il faudra nécessairement imaginer des actions qui porteront sur les usages de l'eau tout le long de l'année et pas uniquement en période de tension. Voici le prochain défi à relever [collectivement] !

A NOTER

Conséquence de la prise de compétence obligatoire GEMAPI par les Etablissements Publics à Fiscalité Propre, les nouveaux délégués doivent être nommés au cours du mois de janvier. Le comité syndical du SBV sera installé prochainement et aura comme première mission de désigner ses nouveaux dirigeants.

Suite aux études portées en 2017 par le SBV, des enquêtes publiques seront organisées sur plusieurs communes du bassin, au premier trimestre 2018, afin de recueillir l'avis de la population sur les projets de restauration morphologiques de la Vouge, de la Varaude et de l'Oucherotte.

Les travaux (pompages), diligentés par GRT Gaz sur le territoire du bassin de la Vouge, se sont achevés en novembre 2017. Au regard des conditions de sécheresse importante de cette année, ils ont engendré un assec de la Bière pendant plusieurs semaines. Le SBV n'a pas manqué d'alerter les services de l'Etat sur ce point.

Nos partenaires



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ